

AGIR EN PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE : CONCEPTS, RESSOURCES ET OUTILS

Promouvoir la santé mentale, c'est partir du principe que nous avons tous et toutes une santé mentale à préserver, individuellement et collectivement. La santé mentale ne se résume pas à une absence de troubles psychiques mais prend également en considération le sentiment de bien-être/mal-être. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation : cette formation est faite pour vous !



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les concepts utilisés dans le champ de la promotion en santé mentale
- Discuter nos représentations en santé mentale
- Clarifier les déterminants de la santé mentale dont les facteurs de protection
- Déterminer la place de la promotion de la santé mentale dans sa pratique professionnelle
- Expliquer les mécanismes de la stigmatisation dans le champ de la santé mentale
- Reconnaître les liens entre santé mentale et ISS
- Identifier différents outils permettant de travailler sur la promotion de la santé mentale
- Mettre en pratique l'ensemble des apports de la formation pour initier des projets collectifs en promotion de la santé mentale



Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif, élus ou responsables de politiques publiques, usagers et personnes concernées.

Les acteurs de la Haute-Loire sont prioritaires.



Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Avoir une idée de projet en lien avec la santé mentale, déjà existant ou à venir.



DATES

Jeudi 6, vendredi 7 et
jeudi 20 juin 2024



HORAIRE & DURÉE

9h-12h30 / 13h30-17h
3jours - 21 heures



LIEU

Brioude



GROUPE

10 à 15 personnes,
maximum 2 personnes
par structure.



INTERVENANTES

Mérodie JACOB, formatrice
en promotion de la santé à
l'IREPS ARA, Délégation
Haute-Loire. Autre
formateur.ice à confirmer



Programme

JOUR 1 :

- Les concepts en promotion de la santé (continuum de la santé, troubles psychiques, promotion de la santé, inégalités de santé, inégalités sociales de santé, ...)
- Les déterminants de la santé mentale (individuels et psychologiques)
- La place de la promotion de la santé mentale dans la posture professionnelle
- Des ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale

JOUR 2 :

- Les mécanismes de la stigmatisation (ses fonctions sociales, ses formes, les liens et différences entre stigmatisation, stéréotypes, préjugés, discrimination)
- Les outils de lutte contre la stigmatisation (les stratégies de lutte, les types de messages à privilégier, exemples d'actions...)
- Méthodes et leviers pour agir en promotion de la santé mentale (agir sur les facteurs promoteurs d'une bonne santé mentale au niveau collectif et individuel)

JOUR 3 :

- Travail collectif autour de projets de promotion de la santé mentale (étude de projets, présentation d'actions, réflexion autour des besoins des participants)
- Impulser une approche collective de la santé mentale, travailler en réseau
- Des ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale (présentation d'outils pédagogiques, réflexion autour de l'usage des outils pédagogiques)



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



TARIF

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.



CONTACTS

Contact pédagogique :

Mélodie JACOB
melodie.jacob@ireps-ara.org
09 80 55 44 99

Contact administratif :

Claire DRUGEON
contact07@ireps-ara.org
04 75 64 46 44



PRÉ-INSCRIPTION

Date limite 17 mai 2024 dans la limite des places disponibles.

Site internet : ireps-ara.org

[Je me pré-inscris](#)

Ce que la formation N'EST PAS :

- Une supervision ou une analyse de la pratique professionnelle
- La formation PSSM
- Un cours de psychopathologie



Avec le soutien de :

